

**Appel à projets 2024**

Portée par la ComUE Université Paris Lumières, l’École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC a pour fonction de promouvoir et d’articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création.

**Ses trois axes scientifiques majeurs sont :**

# La création comme activité de recherche

# Les nouveaux modes d’écritures et de publication

# Les technologies et les médiations humaines

Privilégiant l'interdisciplinarité et la formation par la recherche, ces trois grands axes pourront traverser 12 champs de recherche et d’expérimentation :

* **Expositions et performances comme outils et dispositifs de médiation**
* **Les œuvres comme publication scientifique**
* **Nouvelles formes d’écriture, nouveaux langages et culture du code**
* **L’héritage de la cybernétique, l’éthique du futur et l’âge du post-numérique**
* **Approches artistiques de la critique sociale, de l’éthique et de l’écologie**
* **Préservation et conservation a l’ère numérique** ̀
* **Approches créatives de la traduction**
* **Activité créative et cognition**
* **La médiation par la robotique et l’intelligence artificielle**
* **Les nouveaux dispositifs éducatifs et scientifiques**
* **Art et genre**
* **Sciences de l’ingénierie et création. Arts, sciences, technologies**

**L'appel à projets ArTeC est ouvert à l'ensemble des membres du consortium ArTeC :** [**https://eur-artec.fr/leur-artec/partenaires/**](https://eur-artec.fr/leur-artec/partenaires/)

Les candidatures à cet appel à projets doivent répondre aux conditions cumulatives suivantes:

* Le/la porteur.se doit être rattaché.e à l’une de ces institutions :

 − Université Paris Lumières (UPL)

 − Université Paris 8 (UP8)

 − Université Paris Nanterre (UPN)

 − Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

 − Centre Pompidou-Metz

 − Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS-Louis-Lumière)

 − Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)

 − Centre national de danse contemporaine – Angers (CNDC-Angers)

 − Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD)

 − Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-Grand Palais)

 − Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)

 − Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

 − Bibliothèque nationale de France (BNF)

 − Archives nationales

 − Centre des Arts d’Enghien-les-Bains (CDA)

 − Centre National Edition Art Image (CNEAI)

 − Société d’exploitation de la Gaité Lyrique (SEGL)

* Cité internationale des arts

* Le projet doit engager au moins deux institutions partenaires membres du consortium ArTeC (comme l’Université Paris 8, l’Université Nanterre, l’ENSAD, le Centre Pompidou, la BNF, l’ENS Louis Lumière, etc.) dont la liste est fournie ci-dessus.

*Dans le cas où le projet est porté par un.e membre de l’une des institutions ou des équipes/laboratoires inclues dans la liste du consortium d'ArTeC : une autre institution ou université appartenant au consortium d'ArTeC (différente de celle du porteur ou de la porteuse du projet) doit être impliquée dans le projet.*

*Dans le cas où le projet est porté par un.e membre d’une institution ou d’une équipe/laboratoire non incluse dans la liste du consortium d’ArTeC, mais appartenant à la ComUE Université Paris Lumières: au minimum deux autres institutions ou équipes/laboratoires incluses dans la liste du consortium ArTeC doivent être impliquées dans le projet*.

* Le projet doit s'insérer dans au moins un des trois axes scientifiques majeurs d’ArTeC et interagir avec au moins un des douze champs de recherche et d’expérimentation.
* Le projet ne doit pas dépasser une durée totale de trois ans (années légales).
* Les propositions doivent s’inscrire dans l’un des cadres suivants :

**PETIT FORMAT :**

* Durée d’un an maximum.
* Budget maximum : 10000 euros.

**GRAND FORMAT :**

* Deux à trois ans
* Budget maximum : 25 000 € (pour deux ans) ou 40 000 € (pour trois ans). Les budgets des projets sur trois ans peuvent exceptionnellement atteindre 60000 € si le projet exige des dépenses exceptionnelles, et clairement justifiées, en matière d’équipement, de développement d’outils ou de personnel.
* L’EUR souhaite encourager les collaborations internationales mais, pour des raisons écologiques, les déplacements à l’international réalisés en avion doivent être limités au strict nécessaire. Pour chaque voyage envisagé, il convient donc de préciser les raisons scientifiques, les personnes impliquées et les calendriers, dans le projet déposé.

**Il convient de préciser si le projet est présenté sur une, deux ou trois années, et de préciser son calendrier. Pour un projet pluriannuel, il faut impérativement présenter un budget global, ainsi que son détail par année.**

# A NOTER

**Si vous avez bénéficié d’un projet grand format (2 ou 3 ans), il est demandé une année de césure avant de déposer un nouveau projet.**

**Les projets sont directement déposés pour l’intégralité de leur durée. Il n’y a plus de renouvellement annuel.**

* *pour se renseigner sur l'éligibilité d'une dépense, contacter* *annael.le-poullennec@eur-artec.fr* *ET* *panagiota.fasoi@univ-paris8.fr**.*

**Les dossiers sont à déposer sur la plateforme en ligne (disponible fin mai) avant le vendredi 29 septembre à 8h00 (heure de Paris) sur l’espace enseignant.e du site de l’EUR ArTeC. Si vous n’avez pas d’identifiants, merci de contacter Magali Godin :** **magali.godin@eur-artec.fr****.**

# CALENDRIER

**Lancement de l’Appel à projets 2024 : 10 mai 2023.**

**Clôture du dépôt des projets : 29 septembre 2023 à 8h (heure de Paris). Aucun projet retardataire ne pourra être retenu.**

**Sélection des candidatures par le Conseil académique : décembre 2023.**

**Envoi des réponses par courrier électronique : décembre 2023.**

# CONTACTS EUR ArTeC

**Annael LE POULLENNEC - Coordinatrice générale : annael.le-poullennec@eur-artec.fr**

**Aline BENCHEMHOUN – Chargée de la coordination et de la valorisation des projets de recherche :** **Aline.benchemhoun@univ-paris8.fr**

**Panagiota FASOI – Gestionnaire administrative et financière** **panagiota.fasoi@univ-paris8.fr**